

FORMULAIRE DE RECOURS ADMINISTRATIF PRÉALABLE OBLIGATOIRE Forfait Post-Stationnement (FPS)

À retourner à : courrier@mairie-belfort.fr

Renseignements au **2**03.84.54.27.11

1 - CO	ORDON	IÉES DU	REQ	UÉRANT														
1.1 F	PERSONN	E PHYSI	QUE															
Civilit	é Prénom	☐ Madame				☐ Monsieur												
Télép	hone					Courriel@												
Adresse																		
Code Postal				Ville	_													
1.2 F	PERSONN	E MORA	ALE															
Type			ociation				eprise			Collect	tivité				Autre			
•			(Cour	rriel _						(@						
Adresse siège social Code postal				Ville														
N° SIRET					VIIIC	-												
_	du contac	t																
				NEMENT (
2.1 N	NUMÉRO	DE L'AV	IS DE	PAIEMEN	IT DU	FPS												
219	90001	06000	19															
2.2 10	DENTIFICA	ATION E	OU VÉ	HICULE														
Imma	triculatio	n]								
Marq	ue							Modèle	·									
Vous			e locat	oriétaire d taire du ve n propriét	éhicul	e.		e.										
3 - M	OTIF DE L	A CONT	ESTA	TION														
	Motif						Pièce	es justif	ficativ	es								
	Carte PM	R				\Rightarrow	Copie	e de la	carte (CMI s	tationn	eme	nt.					
	Ticket pa	yé sur h	oroda	iteur		\Rightarrow	Copie	e du tic	ket ho	roda	té ou d	u ticl	ket c	le ca	rte	bancaire	е.	
	-	-		ition mob			-				-			é pa	ır l'a	pplication	on.	
		nnement en cours				Copie de la facture de l'abonnement.												
						Ce motif ne sera accepté qu'une seule fois.												
	Véhicule prêté ou loué					Ce motif ne peut être accepté, vous devez régler le FPS.												
	Véhicule vendu					Copie du certificat de cession et de son accusé d'enregistrement.												
	Dysfonctionnement lecteur de CB				Adresse du lieu permettant d'identifier l'horodateur.													
	Dysfonctionnement horodateur Véhicule de service public					Adresse du lieu permettant d'identifier l'horodateur.												
						Photo du véhicule montrant qu'il est siglé.												
						Copie de la déclaration de plainte pour vol. Justificatif de votre présence en un autre lieu.												
	Autre mo		atricul	ation			Justil	iicatii U	C VOLI	c pre	.361166 6	JII UI	iaul	.i C III	cu.			

4 - EXPOSÉ SOMMAIRE DES FAITS ET DU MOTIF DE LA CONTESTATION
5 - PIÈCES JUSTIFICATIVES
5 - PIECES JUSTIFICATIVES
Pièces à joindre obligatoirement, sous peine d'irrecevabilité de la demande :
Copie de l'avis de paiement contesté.Copie du certificat d'immatriculation du véhicule concerné ou certificat de cession avec l'accusé
d'enregistrement dans le système d'immatriculation des véhicules.
Autres pièces:
☐ Pièces relatives au motif de la contestation.
6 - INFORMATIONS IMPORTANTES
✓ L'avis de paiement ne peut être contesté que dans le délai d'un mois suivant son émission.
✓ L'absence de réponse dans le délai d'un mois suivant la date de l'avis de réception postale ou de la date de
l'envoi électronique de votre contestation vaut rejet implicite.
L'usager est informé du caractère payant d'un emplacement de stationnement par la présence d'au moins un
des éléments suivants : panneau vertical en entrée de zone, horodateur, marquage au sol. ✓ En cas de dysfonctionnement d'un horodateur, l'usager est tenu de se rendre à un autre horodateur.
✓ L'envoi du présent recours n'interrompt pas le délai de paiement du FPS.
7 - INFORMATION RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Belfort pour traiter les RAPO. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les données collectées sont communiquées aux seuls destinataires suivants : - Le pôle contrôle du stationnement - Le prestataire de la solution logicielle. Les données sont conservées pendant 3 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) en écrivant à dpo@mairie-belfort.fr ou à l'adresse postale suivante : Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, Place d'Armes, 90020 BELFORT Cedex. Si vous estimez, après l'avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez
adresser une réclamation à la CNIL.
8 - SIGNATURE
Je soussigné, certifie exacts les renseignements indiqués sur ce formulaire,
à :
Signature :

A adresser par voie postale en recommandé avec accusé de réception à Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, Place d'Armes, 90020 BELFORT Cedex ou par voie électronique à courrier@mairie-belfort.fr